



*Toutes nos énergies
à votre service!*

Commune de Bagnes

*dossier pour la Commission
de gestion du Conseil général*

Comptes de l'exercice 2010

approuvé par le Conseil communal le 19 avril 2011

Message introductif

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux,

L'article 30 de l'Ordonnance cantonale sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 prévoit que le *compte annuel des communes municipales contient le message introductif, y compris l'analyse du résultat et des indicateurs financiers.*

La lecture des résultats 2010 de la Municipalité de Bagnes, approuvés en séance du Conseil communal le 19 avril 2011, laisse apparaître une marge d'autofinancement toujours aussi exceptionnelle malgré la conjoncture résultant de la chute des marchés financiers d'octobre 2008.

Elle s'élève à Fr. 38,96 millions et dépasse ainsi très largement le montant prévu au budget 2010. Si elle ne peut être comparée au record de l'exercice 2008 aux revenus extraordinaires résultant de la taxation définitive 2006, il est intéressant de constater qu'elle représente également une intéressante progression par rapport aux résultats 2009 et 2007 :

	Marge d'autofinancement	Ecart des comptes 2010
Comptes 2010	38'963'750	
Budgets 2010	27'866'800	+ 11'096'950
Comptes 2009	35'859'007	+ 3'104'743
Comptes 2008	49'816'073	- 10'852'323
Comptes 2007	26'544'102	+ 12'419'648

Analyse des charges et recettes de fonctionnement

L'analyse du résultat de fonctionnement des comptes 2010 par rapport au budget donne l'aperçu général suivant :

	Comptes 2010	Budget 2010	Ecart
Recettes	121'932'975	109'537'800	+ 12'395'175
Dépenses (/. Amortissements)	82'969'225	81'671'000	+ 1'298'225
Marge d'autofinancement	38'962'750	27'866'800	+ 11'095'950
Amortissements	17'413'810	13'934'700	+ 3'479'110
Excédent de recettes	21'549'939	13'932'100	+ 7'617'839

1. Charges de fonctionnement

Sans les amortissements, les dépenses de fonctionnement représentent un montant supérieur au budget 2010 de Fr. 1,3 mio. Les postes présentant un écart supérieur à Fr. 0,2 mio sont les suivants :

	Comptes 2010	Budget 2010	Ecart	Explications
589.366 Assistance secours temporaire	608'380	100'000	+ 508'380	Nouvelle manière de comptabiliser – Montant compensé par le 589.436.2.
830.374.4 Subventions redistribuées – Destination Verbier – St-Bernard	1'569'819	1'325'000	+ 244'000	La TPT encaissée est supérieure aux projections budgétaires par une mise à jour des fichiers des entreprises et des T.O., le montant reversé à la Destination progresse ainsi d'autant.
861.312 Electricité – Eau, énergie et combustibles	19'371'068	18'265'000	+ 1'107'000	Prix de revient final de l'énergie et coûts d'acheminement amont (Swissgrid) supérieurs aux prévisions et hausse de la consommation.

Il convient également de rappeler ici que les budgets 2010 ont été élaborés sur la base de l'ancienne organisation du Service électricité alors que les comptes 2010 ont enregistré les prestations effectuées par la nouvelle société anonyme de gestion des réseaux de distribution, la SEDRE, dont le début d'activité remonte au 1^{er} janvier 2010. Cela implique une répartition différente des charges d'entretien du réseau d'électricité, même si ce dernier reste propriété de la Commune de Bagnes.

Cette modification touche dans les comptes de la Municipalité les rubriques suivantes :

Electricité – SIB Impacts comptables de la création de la SEDRE sur les comptes	Comptes 2010	Budget 2010	Ecart	Commentaire
861.30 Charges du personnel	55'129	1'010'000	- 954'871	Reprise du personnel du service électricité par la SEDRE.
861.310 Fournitures de bureau – imprimés	991'666	1'599'000	-607'334	Prise en charge d'une partie des charges « Administrations et services généraux » par la SEDRE.
861.315 Entretien d'objets mobiliers	2'495'956	722'000	+1'773'956	Facturation des prestations effectuées par la SEDRE, notamment les charges figurants sous les rubriques 861.30, 861.310 et 861.318.
861.317 Déplacements et débours	2'507	25'000	-22'493	Prise en charge par la SEDRE et refacturation sous 861.315.
861.318 Honoraires et prestations de service	128'137	325'000	-196'863	Achats de matériel pris en grande partie à la SEDRE et refacturés dans la rubrique 861.315.
861.319 Frais divers	21'367	35'000	-13'633	Prise en charge d'une partie des frais divers par la SEDRE et refacturation sous 861.315.
<i>Total</i>	<i>3'694'372</i>	<i>3'716'000</i>	<i>-21'238</i>	

Ce tableau démontre que le passage à la SEDRE est neutre par rapport au budget 2010 élaboré sous la structure Service électricité et n'implique très logiquement qu'une nouvelle répartition des charges entre les différentes rubriques du poste « 861 Electricité – SIB ».

D'une manière globale et générale, il est donc possible d'affirmer que les charges de fonctionnement de l'exercice 2010 ont été parfaitement bien maîtrisées par les différents services et dicastères et sont conformes au budget 2010.

2. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement présentent une nouvelle fois un écart considérable par rapport au budget, de Fr. 12,40 mios. Cette augmentation provient principalement des recettes fiscales (+ Fr. 10.92 mios).

Hors recettes fiscales, les postes présentant un écart positif supérieur à Fr. 0,2 mio sont les suivants :

	Comptes 2010	Budget 2010	Ecart	Explications
589.436.2	Autres tâches de bienfaisance – Remboursement traitements	45'000	+ 534'889	Nouvelle manière de comptabiliser – Montant compensé par le 589.366 déjà expliqué ci-dessus.
861.435	Electricité – SIB – Ventes	24'330'000	+ 336'401	Augmentation de la consommation d'électricité.
861.436	Electricité – SIB – Prestations à des tiers	292'000	+ 893'655	Travaux effectués par la SEDRE et facturés à des tiers par les SIB (TVSA, investissements communaux, privés, etc.) imprévisibles au moment de l'élaboration des budgets.
940.421	Revenu des créances	370'700	+ 588'229	Intérêts facturés sur les impôts nettement supérieurs à la prévision, notamment sur la taxation définitive de FMM SA de 2006 à 2008
940.422	Intérêts des placements	350'000	+ 1'034'848	Rendements des placements et des actions non prévus (dividendes sur les actions TVSA achetés auprès de la CdA, prêts SIB, etc.).
940.423	Redevances et droits SATEL	250'000	+ 203'900	Redevances 2009 décomptées en 2010 et comptabilisées avec celles de 2010.
Total	29'229'622	25'637'700	+ 3'591'922	

Il est également nécessaire de se pencher sur les postes, hors recettes fiscales, présentant un écart négatif supérieur à Fr. 0,2 mios :

	Comptes 2010	Budget 2010	Ecart	Explications	
020.411	Redevances hydrauliques	3'695'040	4'000'000	-304'060	Année hydrologique inférieure à la moyenne pluriannuelle
341.43	Centre sportif – contributions	919'065	1'150'000	-229'935	Estimation des recettes du centre sportif trop optimistes (absence de références fiables au moment de l'élaboration des budgets)
860.435	Ventes d'énergie	6'284'108	8'100'000	-1'815'892	Valorisation de l'énergie à disposition inférieure à la projection en raison de la chute du marché de l'électricité

Il est judicieux de s'attarder ici sur les recettes fiscales puisqu'elles dépassent de Fr. 10'92 mios les estimations budgétaires et de 3,54 mios celles de l'exercice 2009.

a) Augmentation des recettes fiscales 2010 par rapport aux comptes 2009

Les recettes fiscales (90 Impôts et 93 Parts aux recettes) augmentent significativement par rapport aux comptes 2009, passant de Fr. 60,09 mios à Fr. 63,62 mios (+ Fr. 3,53 mios). Cette évolution est due en grande partie à la fixation des taxations définitives des sociétés hydrauliques qui correspond à une recette en augmentation de Fr. 5,87 mios. Voici les deux principales évolutions des recettes fiscales :

- Personnes physiques (900.400) : la diminution de Fr. 43,17 mios à Fr. 40,22 mios (- Fr. 2,95 mios) suit celle de l'année précédente et correspond encore à l'impact de la crise économique et financière 2008 ;
- Personnes morales (901.401) : le montant d'impôts est en forte augmentation de Fr. 5,95 mios et provient de la taxation définitive des sociétés hydrauliques pour les années 2006 à 2008.

b) Augmentation des recettes fiscales 2010 par rapport aux prévisions budgétaires

L'augmentation des recettes fiscales par rapport au budget 2010 (+ Fr. 10,92 mios), passant de Fr. 52,70 à Fr. 63,62 mios explique quasiment à elle-seule l'augmentation des recettes globales de fonctionnement de l'exercice 2010. Elle est essentiellement liée aux éléments imprévisibles suivants :

- l'augmentation de l'impôt sur les gains immobiliers (931.403) qui par définition sont difficilement prévisibles (+ Fr. 2,74 mios);
- la variation liée à l'impôt confiscatore qui est aussi difficilement prévisible : des rétrocessions pour un montant total de Fr. 0.9 mio avaient été budgétisées alors que les calculs démontrent que pratiquement aucune réduction ne sera accordée;
- la fixation définitive de l'impôt sur le bénéfice des sociétés hydrauliques, également totalement imprévisible.

Analyse des charges et recettes d'investissement

Les investissements bruts de l'exercice 2010 se sont élevés à Fr. 42.76 mios, montant qui comprend évidemment les services autofinancés gérés par les SIB. Les investissements bruts prévus au budget 2010 auxquels s'ajoutent les crédits complémentaires alloués lors des différents pléniums représentent Fr. 50,19 mios. Ils sont donc inférieurs de Fr. 7,43 mios, ce qui est encore plus conséquent que lors du précédent exercice. L'énumération des principales positions qui n'ont pas été réalisées et comptabilisées en 2010, ainsi que celles qui n'ont vu que les mandats d'étude se réaliser (avec début physique des travaux reporté à 2011) est donc indispensable dans ce message d'introduction :

	Comptes 2010	Budget 2010
020.500.5	Terrains Besson – aménagements	1'500'000
099.503.020.228	Restaurant de la Chauz – part communale	524'500
099.503.309.276	Salle de fête de St-Marc	2'000'000
099.503.390.275	Crypte – chapelle ardente	1'000'000
861.501.1	Electricité Verbier	1'968'500
861.501.2	Electricité Vallée	2'182'000

Les recettes d'investissements sont très légèrement inférieures au budget 2010 : Fr. 4,18 mios au lieu des Fr. 4,41 prévus. Au final les investissements nets 2010 s'élèvent ainsi à Fr. 38'58 mios contre Fr. 45,79 mios prévus au budget 2010 (- Fr. 7,21 mios). Remarquons qu'ils ont ainsi été intégralement financés par la marge d'autofinancement de Fr. 38,96 mios, laissant apparaître un léger excédent de financement de Fr. 0,4 mio.

Analyse des indicateurs financiers

Conformément à l'article de l'ordonnance au début de ce message, il convient de livrer également ici l'analyse des indicateurs financiers. Cette présentation est succincte, tous les indicateurs répondant aux exigences les plus élevées.

- 1) Degré d'autofinancement : cet indicateur révèle que la marge d'autofinancement absorbe une fois de plus la totalité des investissements et évite ainsi le recours à l'emprunt. La note maximale est obtenue à partir d'un degré d'autofinancement de 100 %, ce qui est le cas en 2010 (101.0 %).
- 2) Capacité d'autofinancement : cet indicateur établit le rapport entre les revenus de la commune et sa marge d'autofinancement. La note maximale est obtenue dès que la marge d'autofinancement atteint le 20 % des revenus financiers, ce qui est également largement le cas en 2010 (32,0 %).
- 3) Taux des amortissements ordinaires : cet indicateur vérifie que l'article 51 de l'ordonnance précitée soit bel et bien respecté (*Le patrimoine administratif, après déduction de la valeur comptable des prêts et des participations permanentes, est amorti à raison de dix pour cent de sa valeur résiduelle*), ce qui est le cas pour l'exercice 2010 avec un taux d'amortissements ordinaires de 11,1 %, d'où la note maximale.
- 4) Endettement net par habitant : cet indicateur n'est pas pertinent pour une commune touristique comme Bagnes étant donné qu'il n'y a pas de relation directe entre le nombre d'habitants et les infrastructures à mettre en œuvre et à financer pour assumer les tâches publiques. La note maximale est attribuée lorsque l'endettement net par habitant est inférieur à Fr. 3'000. Or le patrimoine financier réalisable de la commune de Bagnes est supérieur à sa dette brute. Nous pouvons donc parler de fortune nette par habitant.
- 5) Taux de volume de la dette brute : cet indicateur vérifie que la dette brute n'est pas trop importante, indépendamment du patrimoine financier réalisable. La note maximale est atteinte lorsque la dette brute est inférieure au 150 % des revenus financiers, ce qui est naturellement le cas pour Bagnes en 2010 (56,7 %).

Voilà, je tiens encore à vous remercier de votre collaboration en rappelant que les membres du Conseil communal sont à votre disposition pour plus de renseignements. En vous souhaitant une bonne lecture des comptes et un excellent travail d'analyse, je vous adresse, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux, mes meilleures salutations.

Le Châble, le 19 avril 2011

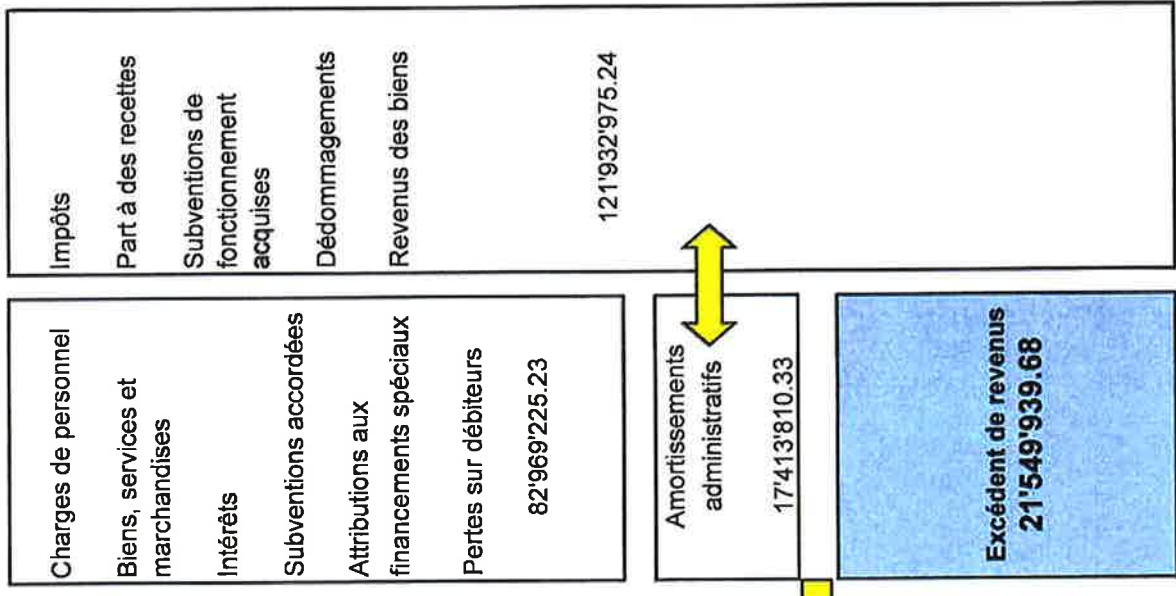
Le Président : Christophe Dumoulin



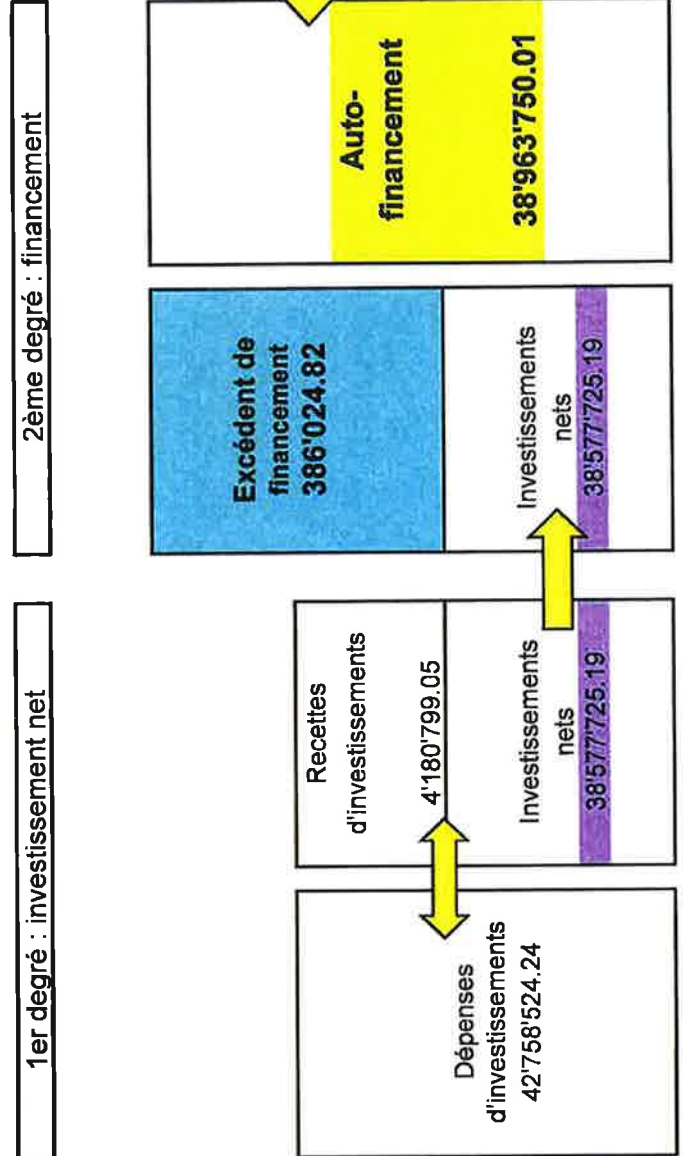
Présentation schématique du modèle de comptes

EXERCICE 2010

Compte de fonctionnement



Compte d'investissement



COMPTES 2010 - APERCU GENERAL

	Budget 2010	Comptes 2010
compte de fonctionnement		
Recettes	109'537'800.00	121'932'975.24
Dépenses (./ Amortissements)	81'671'000.00	82'969'225.23
Marge d'autofinancement	27'866'800.00	38'963'750.01
Amortissement du patrimoine administratif	13'934'700.00	17'413'810.33
Excédent de recettes	13'932'100.00	21'549'939.68

compte d'investissements		
Dépenses d'investissements	50'192'742.00	42'758'524.24
Recettes d'investissements	4'407'400.00	4'180'799.05
Investissements nets	45'785'342.00	38'577'725.19

financement		
Investissements nets	45'785'342.00	38'577'725.19
Marge d'autofinancement	27'866'800.00	38'963'750.01
Excédent de financement	-17'918'542.00	386'024.82

Degré d'autofinancement	60.86%	101.00%
-------------------------	--------	---------

Aperçu du compte administratif

Compte 2009 Budget 2010 Compte 2010

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	-	fr.	77'875'532.00			82'969'225.23
Revenus financiers	+	fr.	113'734'539.72			121'932'975.24
Marge d'autofinancement (négative)	=	fr.	-			-
Marge d'autofinancement	=	fr.	35'859'007.72		27'866'800.00	38'963'750.01

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	-	fr.	-			-
Marge d'autofinancement	+	fr.	35'859'007.72		27'866'800.00	38'963'750.01
Amortissements ordinaires	-	fr.	15'217'129.68		13'934'700.00	17'413'810.33
Amortissements complémentaires	-	fr.	-		-	-
Amortissement du découvert au bilan	-	fr.	-		-	-
Excédent de charges	=	fr.	20'641'878.04		13'932'100.00	21'549'939.68
Excédent de revenus	=	fr.				

Compte des investissements

Dépenses	+	fr.	32'525'787.73		50'193'742.00	42'758'524.24
Recettes	-	fr.	6'934'319.35		4'407'400.00	4'180'799.05
Investissements nets	=	fr.	25'591'468.38		45'786'342.00	38'577'725.19
Investissements nets (négatifs)	=	fr.				

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	-	fr.	-		-	-
Marge d'autofinancement	+	fr.	35'859'007.72		27'866'800.00	38'963'750.01
Investissements nets	-	fr.	25'591'468.38		45'786'342.00	38'577'725.19
Investissements nets (négatifs)	+	fr.	-		-	-
Insuffisance de financement	=	fr.	10'267'539.34		17'919'542.00	-
Excédent de financement	=	fr.				386'024.82

Aperçu du compte annuel

Compte 2009

Budget 2010

Compte 2010

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Compte de fonctionnement						
Total des charges (amortissements inclus)	93'092'661.68		95'605'700.00		100'383'035.56	
Total des revenus		113'734'539.72		109'537'800.00		121'932'975.24
Excédent de revenus	20'641'878.04		13'932'100.00		21'549'939.68	
Excédent de charges						
Total	113'734'539.72	113'734'539.72	109'537'800.00	109'537'800.00	121'932'975.24	121'932'975.24
Compte des investissements						
Total des dépenses reportées au bilan	32'525'787.73		50'193'742.00		42'758'524.24	
Total des recettes reportées au bilan		6'934'319.35		4'407'400.00		4'180'799.05
Investissements nets 3)		25'591'468.38		45'786'342.00		38'577'725.19
Total	32'525'787.73	32'525'787.73	50'193'742.00	50'193'742.00	42'758'524.24	42'758'524.24
Financement						
Report des investissements nets					38'577'725.19	
Report des amortissements ordinaires du patrimoine administratif	25'591'468.38		45'786'342.00			17'413'810.33
Report des amortissements complémentaires du patrimoine administratif		15'217'129.68		13'934'700.00		
Report des amortissements du découvert du bilan						
Excédent de revenus du compte de fonctionnement		20'641'878.04		13'932'100.00		21'549'939.68
Excédent de charges du compte de fonctionnement						
Excédent de financement	10'267'539.34				386'024.82	
Insuffisance de financement						
Total	35'859'007.72	35'859'007.72	45'786'342.00	45'786'342.00	38'963'750.01	38'963'750.01
Modification du capital						
Report de l'excédent de financement		10'267'539.34				386'024.82
Report de l'insuffisance de financement			17'919'542.00			
Report des dépenses d'investissement au bilan		32'525'787.73		50'193'742.00		42'758'524.24
Report des recettes d'investissement au bilan	6'934'319.35		4'407'400.00		4'180'799.05	
Report des amortissements au bilan	15'217'129.68		13'934'700.00		17'413'810.33	
Augmentation de la fortune nette	20'641'878.04		13'932'100.00		21'549'939.68	
Diminution de la fortune nette						
Total	42'793'327.07	42'793'327.07	50'193'742.00	50'193'742.00	43'144'549.06	43'144'549.06

3) Remarque: si négatif = excédent de recettes du compte des investissements